Ecrire pour être lu et compris

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Le lien avec les administrés repose sur une information claire et régulière. L'enjeu est d'adopter des techniques journalistiques simples pour améliorer la qualité des contenus diffusés.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élu.e sera en capacité de :

- Comprendre les règles de base de "l'écriture informative"
- Connaitre des techniques rédactionnelles
- Comprendre comment donner envie de lire ses contenus

Description / Contenu

Tenir compte de vos lecteurs :

- Pour la forme : où va l'oeil du lecteur
- Pour le fond : ce qui l'intéresse (les lois de proximité)
- Les caractéristiques des différents types de support

La construction d'un article :

- Le choix du sujet et de l'angle
- Elaborer le message
- Structurer (notion de pyramide inversée)
- L'importance des titres et intertitres

Votre support dans sa globalité :

- La notion de ligne éditoriale
- Le rubriquage
- Les différents genres (éditorial, brève, portrait interview, reportage)

Informations sur l'admission

Formations sur calendrier :
Pour une inscription financée par le budget formation des élu.e.s de votre collectivité, vous pouvez vous pré-inscrire en vous connectant au site internet ou vous inscrire directement en nous retournant le bulletin d'inscription complété, cacheté et signé par la mairie. Vous pouvez télécharger le bulletin ici : https://www.aric.asso.fr/se-former/
Pour une inscription financée par vos droits DIFe, gérés par la Caisse des dépôts et consignations, rendez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr et effectuer la démarche d'inscription en ligne à la session qui vous intéresse au plus tard 11 jours avant la date de la formation..

Pour une formation organisée sur votre territoire :
Elle sera financée par le budget formation des élu.e.s de votre collectivité.

Retrouvez tous nos tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur notre page dédiée :
https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/nos-tarifs-de-formation
Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

Modalités pédagogiques

Cette formation ne délivre pas de certification ou de diplôme. Une attestation de présence vous sera remise à la fin de la session
Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et de mise en pratique. Partage d'expérience.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie…).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.
Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

FRESSE-ELIAZORD Alexandra
Coach et consultante en communication, son parcours professionnel l'a amenée à aborder pendant 20 ans les techniques de communication dans diverses dimensions : communication publique, relations presse, écriture pour le web...tant dans le privé que dans le public. Après avoir été plume pendant 3 an d'un président de Région, elle a écrit deux ouvrages professionnels à destination des élus, sur l'écriture de discours et sur la prise de parole en public. Ses formations visent à permettent à chacun de se sentir à l'aise dans les exercices d'expression écrite et orale qu'impose la fonction, tout en restant fidèle à soi-même : "à chacun son style." Elle est membre du Conseil d'administration de La Guilde des Plumes, association des professionnel·les de l'écriture "pour les autres".